

Jeter trois filets pour convertir les âmes

Vous pouvez manier les trois filets de l'Évangile pour convertir les âmes qui vous sont chères ou que la Providence met sur votre route.

Publié le 22 octobre 2020 · Abbé Vincent Grave · 7 min de lecture



« Jetez les filets pour la pêche » (Luc 5, 4). Cette parole de Notre-Seigneur à saint Pierre, juste avant la pêche miraculeuse, peut s'adresser aux prêtres qui doivent « jeter leurs filets » pour convertir les âmes. On peut dire, de manière imagée, qu'ils doivent jeter le filet de la prière, de la prédication et des sacrements. Mais cette parole peut aussi s'adresser à vous, chers fidèles. Vous pouvez aussi manier ces mêmes « filets » pour convertir les âmes qui vous sont chères ou que la Providence met sur votre route.

Le filet de la prière



« Jetez les filets pour la pêche » (Luc 5, 4).

Le premier filet donc (ce par quoi il faut commencer) est celui de la prière. Le prêtre doit commencer par prier s'il veut convertir des âmes. Vous serez donc apôtres en étant d'abord à genoux. C'est de Dieu qu'il faut obtenir les conversions. La prière du prêtre, c'est surtout sa messe et son bréviaire. Vous devrez donc commencer par vous appuyer sur la messe. Monseigneur Lefebvre a fait de très belles considérations sur la messe et la conversion des âmes. En voici un extrait : « Nous pouvons parler (à une âme) des années ; s'il n'y a pas la grâce de Dieu qui la transforme, cette âme sera sourde à nos appels. Tandis que si nous pensons que, le matin (à la Messe), Notre Seigneur Jésus-Christ a en quelque sorte mis dans nos mains toutes les grâces de la Rédemption, de son calvaire, de son sacrifice, nous partons vers les âmes avec toutes ces grâces. Nous pouvons être certains que notre apostolat aura un résultat, même si apparemment nous ne le voyons pas. (...) Mais, sans le sacrifice de la Croix, source de toutes les grâces, notre apostolat sera vain ». Cela fait penser à une autre phrase que notre fondateur écrivait dans nos statuts : « Les membres de la Fraternité sacerdotale Saint Pie-X vivront dans cette conviction que toute l'efficacité de leur apostolat découle du saint sacrifice qu'ils offrent quotidiennement sur l'autel ». Ensuite, ce que le bréviaire est au prêtre, le chapelet l'est pour le fidèle. La Très Sainte Vierge Marie a dit la puissance de cette prière au bienheureux Alain de la Roche :

« Celui qui persévéra dans la récitation de mon chapelet recevra toutes les grâces qu'il demandera ». A Fatima, Notre-Dame a renchéri. Sœur Lucie déclara au Père Fuentes, le 26 décembre 1957 : « La Très Sainte Vierge Marie a donné une efficacité nouvelle à la récitation du chapelet ». Efficacité nouvelle : on savait le rosaire efficace pour obtenir des grâces ; Notre-Dame promet à Fatima une efficacité plus grande encore de nos jours. Il faut donc prier pour convertir les âmes. On peut aussi... faire prier les religieux et les religieuses contemplatifs. Il nous est déjà arrivé de confier par courrier des intentions délicates, aux carmélites par exemple. Dans certains cas, c'est toute la communauté qui se met en neuvaine pour répondre à notre demande. Ajoutons la pénitence à ce même filet de la prière. On prête au Padre Pio cette sentence : « La prière demande, la pénitence obtient ». A Fatima, l'Immaculée a justement dit : « Priez, priez beaucoup et faites des sacrifices pour les pécheurs. Beaucoup d'âmes vont en enfer parce que personne ne se sacrifie ni ne prie pour elles ».

Le filet de la prédication

Le deuxième filet pour convertir est celui de la prédication. En effet, « la foi naît de l'audition » (Ro 10, 17). On ne peut croire à des vérités que si on les entend. Et pour entendre, il faut que quelqu'un prêche. A la question de savoir si le Christ aurait-il dû enseigner par écrit, saint Thomas d'Aquin répond non car, ex-plique-t-il, la parole est le mode d'enseignement le plus relevé pour répandre la vérité ; elle s'adresse directement à l'âme. Que prêcher ? Relisons le pape Benoît XV dans son encyclique *Humani generis* : « Faire en sorte que les hommes connaissent de plus en plus Jésus-Christ, et que par là ils sachent non seulement ce qu'il faut croire, mais encore comment il faut le vivre ». Cela veut dire, chers fidèles, que vous pourrez, non pas monter en chaire et remplacer le prêtre mais, si l'occasion se présente, parler aux âmes du credo (ce qu'il faut croire), des commandements et des sacrements (comment il faut le vivre). Puisqu'il y a une crise de l'Eglise, il faudra aussi à un moment, si vous le pouvez, éclairer votre auditeur sur certains sujets comme la nouvelle messe, l'œcuménisme, la liberté religieuse. A ce propos, on lira avec profit le *Catéchisme catholique de la crise dans l'Eglise* de M. l'abbé Gaudron. Il faut parler pour éclairer, et non pour avoir le dernier mot. Il faut parler en étant conscients que vous semez la bonne parole, que vous l'arrosez, mais que vous n'en verrez pas forcément la croissance et les fruits. Cela peut être donné à un autre. Car dans l'ordre de la grâce, souvent, autre est celui qui sème, autre celui qui récolte. Précisons que l'on prêche certes par la parole, mais aussi par l'exemple. Notre auditeur sera d'autant plus attentif s'il nous voit vivre ce que nous prêchons, autrement dit s'il constate notre cohérence de vie.

Le filet des sacrements

Enfin, le troisième filet est celui des sacrements. Qu'est-ce qui donnera la vie surnaturelle aux âmes, qu'est-ce qui les unira réellement à Dieu et achèvera leur conversion ? Les sacrements, ces signes sacrés institués par Jésus-Christ pour produire ou augmenter la grâce dans les âmes. Retenons l'adage de saint Thomas d'Aquin : les sacrements sont pour les âmes bien disposées. Les sacrements ne donnent pas les dispositions pour bien les recevoir. Donc l'apostolat consiste à bien disposer les âmes pour que la réception des sacrements soit fructueuse. Bien sûr, chers fidèles, vous ne donnerez pas les sacrements, sauf le baptême en cas de danger de mort. Mais

vous mettez en contact l'âme avec la messe, et avec le prêtre pour que celui-ci dispose ultimement cette âme. A cet égard, voici un extrait de lettre reçue après avoir été appelé auprès d'un mourant, pour lui donner l'extrême onction : « Je vous remercie infiniment d'avoir donné les sacrements à mon oncle. Ses mauvaises dispositions vis-à-vis de la religion ont empoisonné de nombreuses années de ma vie. J'ai souvent prié et encore plus souvent été découragé. Ces derniers temps, alors que l'on savait sa fin proche, ont été très angoissants pour moi. Quand j'ai téléphoné (au Prieuré), c'était une dernière tentative et j'espérais peu –et même pas –qu'il accepte un prêtre. Si vous étiez venu le lendemain, c'était trop tard. Comme on dit, c'était sur le fil du rasoir. (...) Dès votre départ, il a sombré dans l'inconscience. (...) Il a donc fini sa vie dans le calme et la paix. Je rends grâce à Dieu de tout cela. J'étais très proche de mon oncle. L'imaginer en enfer m'était insupportable. (...) Je ne veux pas m'accorder de mérite si j'ai contribué à sauver son âme, mais j'espère juste une chose, c'est qu'il se souvienne de moi quand il sera au Paradis ». Jetons donc les filets de la prière, de la prédication et des sacrements, pour convertir les âmes ; sans oublier cette béatitude si consolante : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront eux-mêmes miséricorde » (Mt 5,7).

Abbé V. GRAVE

Source : *Lou Pescadou*, bulletin du prieuré de Nice /Image Wikipedia

Source : laportelatine.org/spiritualite/jeter-trois-filets-pour-convertir-les-ames

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France